



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES ET DES ASSOCIATIONS
DU PARAPUBLIC VAUDOIS

Fonction publique vaudoise

Lettre ouverte du Comité central de la FSF

Deux séances de négociations avec la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines portant sur les gratifications, les indemnités du travail de nuit et des week-ends et une conférence de presse du Conseil d'Etat le 15 septembre dernier auront suffi pour décréter que l'Etat de Vaud dans son rôle d'employeur tend vers un Etat *moderne et exemplaire*. Pour le Comité central de la FSF, qui réunit 17 associations du personnel de la fonction publique vaudoise, cette déclaration d'intention est sujette à interprétation.

Certes, les décisions du Conseil d'Etat concernant les indemnités du travail de nuit et du samedi constituent des avancées. Toutefois, elles sont circonscrites à des secteurs d'activités spécifiques de la fonction publique. Par ailleurs, les revendications de la FSF portant sur les gratifications et le versement d'une prime unique aux collaboratrices et collaborateurs de l'Etat qui ont 10 ans de service dans le but d'effacer l'ardoise de plus d'une décennie d'attente pour l'application de l'article gratification n'ont pas trouvé d'écho favorable auprès du Conseil d'Etat.

Le Comité central de la FSF considère que la gratification décrétée par le gouvernement et qui sera effective dès le 1er janvier 2015 n'est pas suffisante. Qui plus est, la fin de non recevoir du gouvernement sur le versement d'une prime unique a engendré une forte déception dans nos rangs. A court terme, l'objectif affiché de la FSF est de trouver un accord général avec le gouvernement, touchant l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de l'Etat de Vaud. Une prime unique reste à nos yeux un objectif à atteindre.

Toujours est-il que le travail se poursuit inlassablement, que la défense de la fonction publique vaudoise s'inscrit dans la durée, et que la FSF entend y jouer une part prépondérante avec force et détermination.

Le Comité central de la FSF

Lausanne, le 9 octobre 2014